

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2024

NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget d'une commune comporte 2 sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chaque section doit être en équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, budget supplémentaire, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif de l'exercice 2024 retrace les réalisations entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2024, il sera soumis au conseil municipal le 19 juin 2025. Les résultats 2024 peuvent se résumer comme suit :

	2023	2024
Résultat de fonctionnement	7 556 459,40	7 650 574,63
Résultat d'investissement (y compris restes à réaliser)	- 1 316 857,72	-1 778 106,99
Résultat global de clôture	6 239 601,68	5 872 467,64

A – Section d'investissement

Chapitres	Dépenses		Recettes	
	Réalisé	Restes à réaliser	Réalisé	Restes à réaliser
001 – Solde d'exécution reporté	212 928,19			
16 – Emprunts et dettes assimilées	3 117 862,81		850 000,00	-
20 – Immobilisations incorporelles	1 157 584,10	48 449,96		
204 – Subv. d'équipement versées	-	883 325,83		
21 – Immobilisations corporelles	4 060 856,61	1 734 295,23		
23 – Immobilisations en cours	34 836,00	126 634,50		
26 et 27 – Autres immo. financières	11 200,00			
040 – Opérations d'ordre entre sections	7 819,00		1 595 844,86	
041 – Opérations patrimoniales	351 045,94		351 045,94	
10 – Dotations, fonds divers			4 701 611,88	
13 – Subventions d'investissement			717 970,96	1 214 640,20
45 – Opérations pour compte de tiers			537 617,34	
Total	8 954 132,65	2 792 705,52	8 754 090,98	1 214 640,20

Le financement des investissements est composé de :

- L'autofinancement et les amortissements ;
- Le recours à l'emprunt ;
- Le fonds de compensation pour la TVA ;
- Les subventions versées par les partenaires ;
- La taxe d'aménagement ...

La politique d'investissement permet de répondre aux objectifs de développement des équipements de proximité tout en préservant les marges de manœuvre pour le futur.

Les principales opérations réalisées en 2024 ou en voie d'achèvement sont :

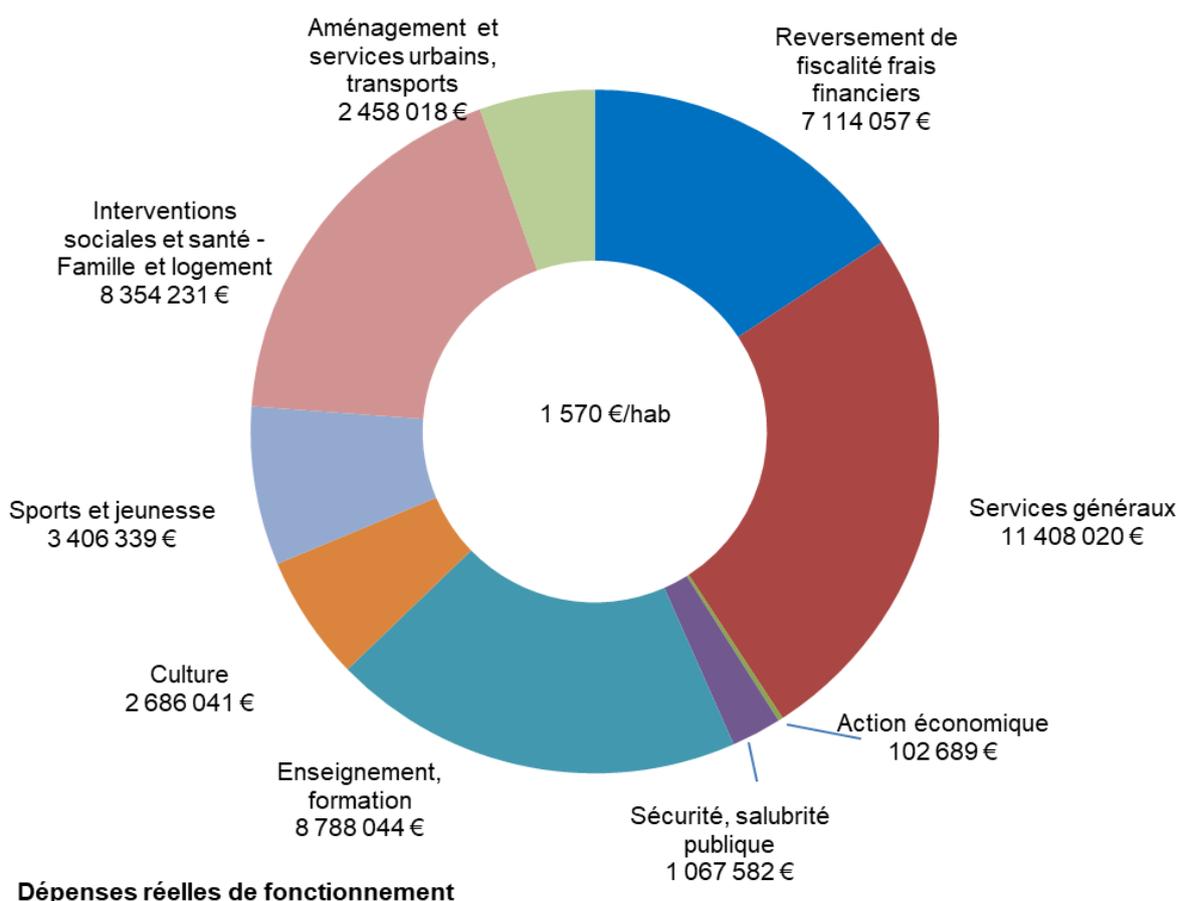
	Réalisé	Restes à réaliser
Opérations préalables à la réhabilitation du groupe scolaire Pasteur Roux Blancs Bouleaux	924 567,11	
Participation à l'enfouissement des réseaux électriques		883 325,83
Acquisition de deux balayeuses électriques	870 256,05	
Rénovation des installations de chauffage du gymnase de la Paix et travaux d'aménagement du square	653 067,31	254 622,12
Isolation thermique du bâtiment du centre technique municipal	380 560,21	
Rénovation du gymnase Périquoï	256 108,64	
Renouvellement des équipements de la cuisine centrale (tunnel de lavage, fours...)	251 728,38	
Aménagement de la maison de la Parentalité		236 507,46
Acquisition d'une table de radiologie numérique	190 000,00	

B – Section de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	Recettes
011 – Charges à caractère général	7 901 526,72	
012 – Charges de personnel	27 219 328,90	
014 – Atténuation de produits	68 137,00	
65 – Autres charges de gestion courante	10 259 306,51	
66 – Charges financières	478 498,15	
67 – Charges spécifiques	22 155,97	
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	69 900,00	
042 – Opérations d'ordre entre sections	1 595 844,86	7 819,00
002 – Résultat de fonctionnement reporté		3 839 601,68
013 – Atténuation de charges		495 796,70
70 – Produits des services		4 302 719,74
73 – Impôts et taxes		38 110 291,60
74 – Dotations et participations		7 386 487,81
75 – Autres produits de gestion courante		1 051 859,95
76 et 77 – Produits financiers et spécifiques		70 696,26
78 – Reprises provisions semi-budgétaires		-
Total	47 614 698,11	55 265 272,74

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 4,4% par rapport à 2023. Retraitées des dépenses de constitution de provisions pour risque, elles progressent de + 5,18 % par rapport à l'exercice précédent. Les deux postes qui évoluent le plus sont les charges générales, avec un niveau des prix qui demeure élevé et qui continue d'orienter à la hausse les prix des fournitures et services payés par la Ville, et la masse salariale avec le recrutement sur de nombreux postes demeurés vacants par le passé.

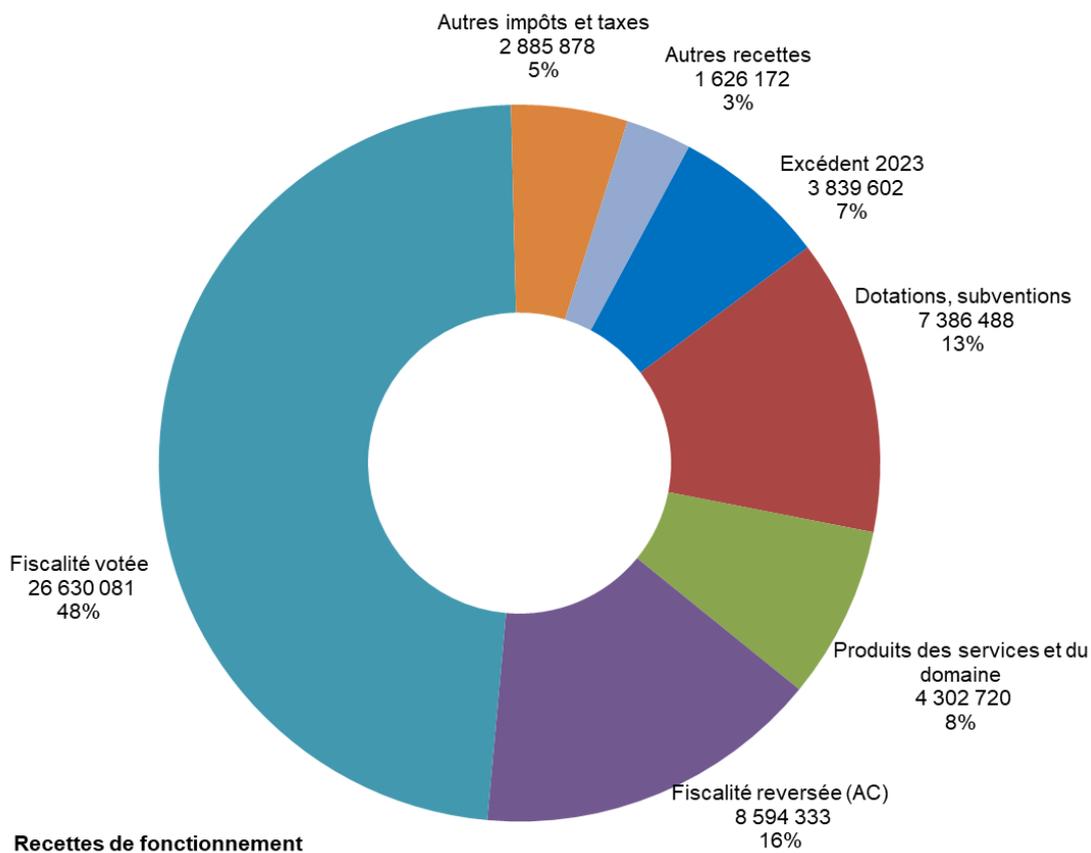
Par politique publique, la répartition en volume est reprise ci-dessous. Globalement le montant des dépenses représente 1 570 € par habitant (la population 2024 est de 28 904 habitants – population légale 2021 entrée en vigueur au 1/1/2024)



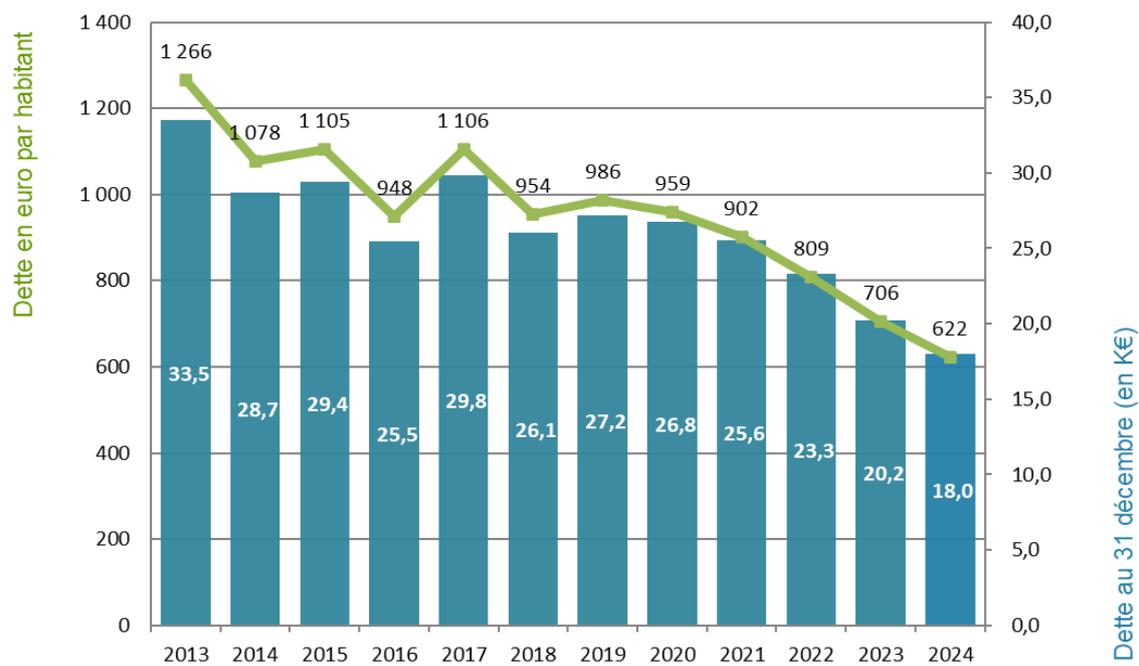
Les recettes réelles de fonctionnement progressent également en 2024, + 3,56% par rapport à 2023. Corrigées des produits de cession et des reprises sur provisions, elles évoluent de + 4,7%.

Les recettes de fonctionnement regroupent principalement :

- Le produit de la fiscalité directe locale (taxes foncières et taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) ;
- L'attribution de compensation versée par la Métropole du Grand Paris (fiscalité reversée) ;
- La dotation globale de fonctionnement ;
- Les subventions et les produits des prestations municipales.



C – Dette et épargne



En K€	2022	2023	2024
Epargne brute	5 427	5 366	5 398
Epargne nette	2 430	2 292	2 280
Capacité de désendettement (en année)	4,3	3,8	3,3

Le ratio de capacité de désendettement exprime le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si la collectivité y affecte la totalité de son épargne brute. On considère généralement que le seuil critique se situe à 12 ans.

D – Taux d'imposition en 2024

La collectivité n'a pas voté d'augmentation des taux des impôts locaux depuis 2009.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 36,96 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 49,44 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 24,36 %

E – Effectifs de la collectivité et charges de personnel

	2022	2023	2024
Permanents en ETP (équivalent temps plein) au 31/12	564,34	566,04	585,44
Chapitre 012 – Charges de personnel (traitement, charges, cotisation assurance...)	25 808 926,50	25 856 557,45	27 219 328,90

F – Principaux ratios

		Valeur	Moyenne nationale de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 570	1 348
2	Produits des impositions directes / population	921	777
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 757	1 562
4	Dépenses d'équipement brut / population	182	367
5	Encours de la dette / population	622	990
6	DGF / population	150	200
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58,9%	60,5%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	95,5%	92,9%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10,3%	23,5%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	35,4%	63,3%
11	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	10,6%	n.c.

Données calculées suivant méthode DGCL